



COMPTE RENDU CONSEIL DE LAEKEN

– 1^{ERE} RÉUNION

Réunion à GC Nekkersdal le samedi 2 avril 2022 de 10h à 12h10

Présent.e.s

Membres citoyen.nes du Conseil :

M. Alexis Servaes ; M. Pierre-Jean Marcus ; M. Jean-Marie Amand ; Mme Sehare Nadeem Akhtar ; Mme Mireille Simus ; Mme Jessica Poty ; Mme Fairouz Chahir ; Mme Maria Kulita ; M. Aboubakr Ymziran ; Mme Gabriela Oravova

Membres représentant.e.s des associations :

Mme Hafida Mimoun El Kheir (Maisons de quartier) ; Mme Saliha Mahdi (Au bord de l'eau) ; M. Philippe Lemoine (Laeken Découverte) ; Mme Carole Barbé (Picol ASBL) ; Serge Malaisse (Laeken.Brussels)

Bruxelles Participation :

Astride Nderagakura (Facilitation)

Cabinet Pinxteren :

Arnaud Pinxteren, Échevin de la Participation citoyenne ; Ilse Taideman, Conseillère en Participation

La personne de contact pour le Conseil de Laeken est Astride Nderagakura.

Excusé.es

Membres citoyen.nes du Conseil :

Mme Amel Kada ; M. Hichame Laktibi ; M. François Laperche ; Mme Émilie Van Ex Coelmont ; Mme Clauria Florica Petrovai Moldovan

Membres représentant.e.s des associations :

Mme Hélène Fievet (Centre de jeunes L'horizon) ; M. Jean-Charles Verhaeghe (Buurtcomité Triangle) ; M. Timo Vantighem (GC Nekkersdal)

Bruxelles Participation :

Alya Dirix (coordination)

Table :

- 1) *Introduction*
- 2) *Présentation du Conseil*
- 3) *Speed Dating*
- 4) *Agenda*

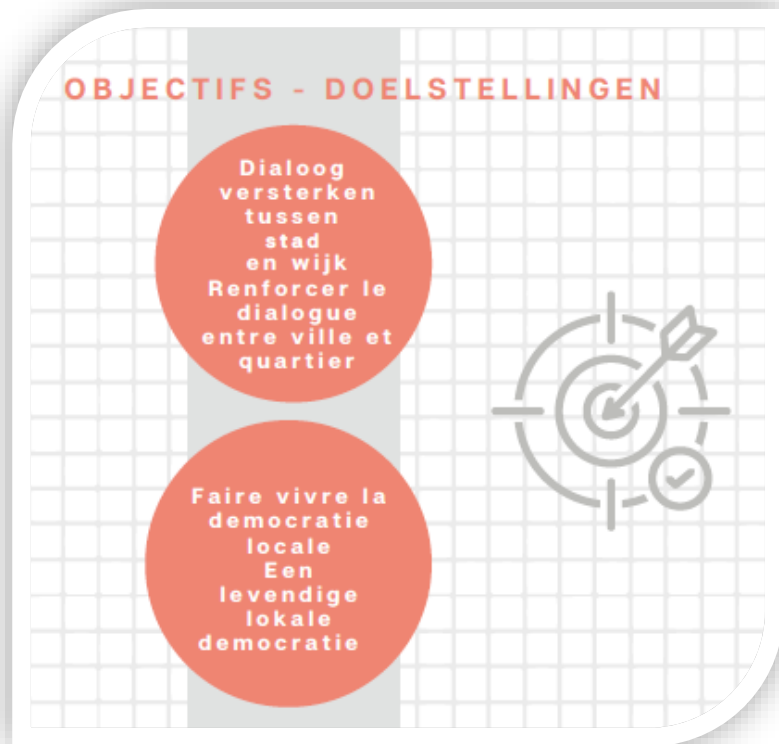
Introduction

Durant cette première réunion du Conseil de quartier de Laeken, les membres sont informé.es des objectifs des Conseils de quartier, de leurs missions et de leur calendrier à moyen terme. De plus, les membres sont amené.es à se rencontrer de manière conviviale et apprendre à se connaître.

Présentation du Conseil de quartier

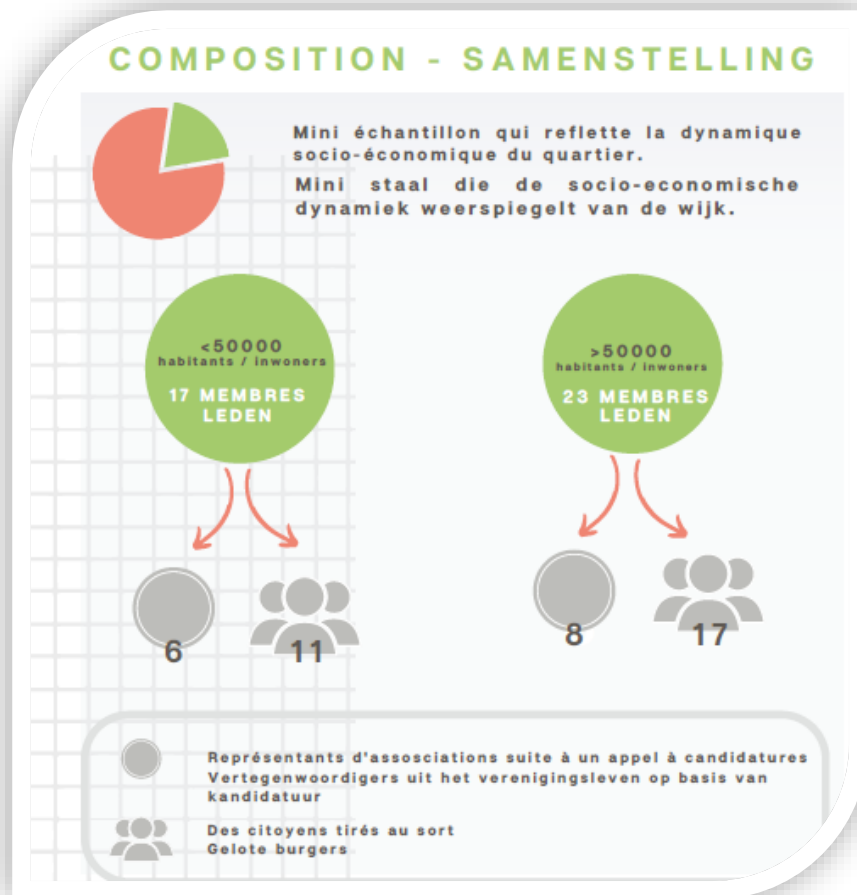
Après l'introduction des rôles d'Astride Nderagakura, (personne de contact, facilitatrice de terrain) et Alya Dirix (coordinatrice du Conseil du Quartier de Laeken), l'Échevin de la participation citoyenne Arnaud Pinxteren décrit le Conseil de quartier, sa raison d'être, ses objectifs et les moyens avec lesquels les atteindre.

Les objectifs



Le Conseil est un lieu d'échange entre la Ville et les habitant.es d'un quartier. En ciblant la création de Conseils dans chacun des quartiers de la Ville, il est plus efficace d'identifier les besoins spécifiques à chaque territoire, faire remonter la parole des habitant.es et entretenir une démocratie locale. Laeken est le quatrième Conseil de quartier lancé sur le territoire de Bruxelles.

La composition



La composition de chaque conseil est basée sur **une analyse de sa population**. Etant donné que le quartier compte plus de 50 000 habitants, le Conseil se compose de 25 membres.

Les catégories générales de chaque quartier sont retenues (âge, genre, occupation, niveau d'études, langue) et appliquées à la composition du Conseil. Dans chaque catégorie, est tiré au sort l'équivalent chiffré de la dite-catégorie dans le quartier (ex. : Si 5% du quartier est néerlandophone, 5% du Conseil le sera). Ainsi, **chaque Conseil assure une diversité des membres reflétant la réalité socio-économique de son quartier**.

Les représentant.es d'associations qui candidatent pour siéger au Conseil sont sélectionnés grâce à une analyse de leurs publics, assurant également la diversité des citoyen.nes représentés.

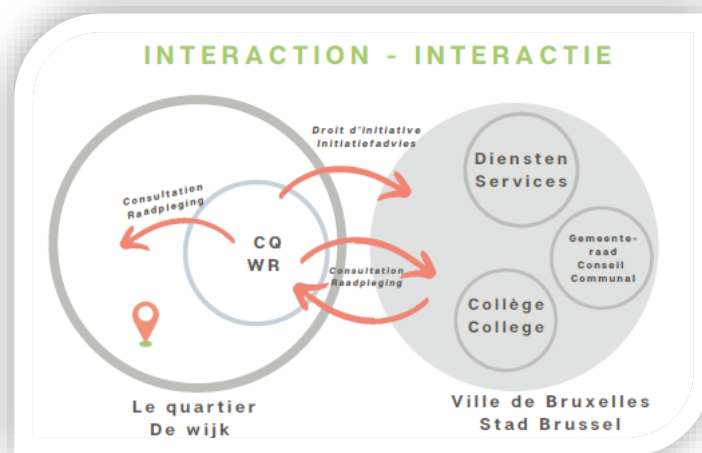
Marge de manœuvre



Le Conseil peut agir :

- à l'intérieur du périmètre de son quartier ;
- dans les limites des compétences de la Ville de Bruxelles et des services à sa disposition ;
- au niveau de participation possible au sein du projet.

Les interactions du Conseil



Le Conseil de quartier renforce le dialogue entre les citoyen.nes et la Ville grâce à ses missions :

1. Au travers d'un rôle de concertation/co-construction lors de l'attribution du budget participatif



2. La consultation au cours desquelles il donne son avis sur des projets de la Ville. L'objectif est de permettre aux autorités de la Ville de s'appuyer sur le Conseil de quartier afin de bénéficier de sa connaissance et de son expérience des réalités locales.

3. Par l'émission d'avis d'initiative, adressé au Collège, sur tout sujet concernant le quartier et que le Conseil de quartier souhaite voir mis à l'agenda politique.

Dans un futur proche, le Conseil élira deux de ses membres comme représentant.es afin qu'ils puissent interagir avec le Collège, le Conseil et signer les documents officiels.

Quelques questions à A. Pinxteren, Échevin de la Participation citoyenne

Est-il envisageable d'accéder à une liste des projets en cours sur le territoire ?

Nous comprenons qu'une telle liste pourrait faciliter la vision générale des projets actuels dans le quartier et par extension votre futur travail de diagnostic. Nous essaierons de vous donner une vue d'ensemble la plus complète possible, mais il faut garder en tête qu'une liste de ce type est difficile à répertorier avec précision sur un territoire aussi vaste que Laeken.

Les membres sont domicilié.es à différents endroits de Laeken. Sommes-nous uniquement responsables de nos alentours proches ? Quid des secteurs que nous ne connaissons pas ?

Les Conseils de quartier ont à cœur d'utiliser l'expertise de chacun de ses membres, quelle que soit l'intensité de leur connaissance des différentes parties de leur quartier. Nous n'attendons pas du Conseil un découpage territorial avec des responsables à leur tête mais une vision plus globale avec des points d'attention pour identifier ses besoins.

Les membres peuvent également améliorer leur maîtrise du territoire en allant à la rencontre des citoyen.nes vivant dans différents secteur de Laeken.

Quel est le rôle des associations ?

Les associations ont un rôle pivot dans le Conseil. Ils représentent chacun un public identifié, ce qui permet de faire rayonner le travail du Conseil au plus grand nombre.

Par la suite, nous travaillerons ensemble sur les besoins du Conseil vers les associations et présenterons les *Maisons de quartier, Au Bord de l'Eau, Laeken.Brussels, Laeken Découverte, Picol ASBL, le centre de jeunes l'Horizon, GC Nekkersdal* et le *Buurtcomité Triangle*.

Peut-on poser des questions relatives au diagnostic durant la Rencontre Mi-Mandat ?

Tout à fait, nous encourageons fortement le Conseil à prendre cette initiative durant la rencontre.

Vous avez mentionné les quotas utilisés pour la composition du Conseil, pourrait-on avoir accès à ces documents ?

Absolument. Pour rappel, les critères sont principalement orientés sur l'âge, la langue principale et l'emploi. Nous transmettons en pièce-jointe du compte-rendu le document relatif à la composition.

Speed dating

Les membres du Conseil se rencontrent en binôme durant des entretiens de deux minutes. À chaque nouvelle rencontre, ils.elles se posent deux questions :

- 1) Je me passionne pour.../ Mes forces sont...



2) Dans un an, je serais satisfait.e de ma participation si...

Quelques une de vos réponses :

Au quotidien, je me passionne pour...

Mon apprentissage, j'apprends le métier de boucher – La métagénéalogie – La boxe thaï – Ma famille – Les animaux – La nature – Mon métier, marchand de vin – Les massages – Le tricot, le crochet – Mon travail, je suis bénévole éclairagiste au Magasin4 – Le jardinage – Mon petit chat – Les balades – La plongée...

Dans un an, je serais satisfait.e de ma participation si...

Un projet concret aboutit – le Donderberg est sauvé – La qualité de vie des habitant s'améliore – Une nouvelle façon de faire les choses est implémentée – Le Domaine royal reste clos au public pour éviter l'arrivée de touristes supplémentaires – Du lien est créé – Nos projets avancent – Nos membres s'investissent – Nous travaillons ensemble.

Bruxelles Participation prend également part à l'animation et présente ses atouts à disposition du Conseil : Organisation des réunions, mise en relation avec les services de Ville, communication vers les citoyen.nes, le Collège et le Conseil etc...

Avant de présenter l'agenda, un pack de bienvenu est offert à chaque membre contenant les documents administratifs relatifs à leur entrée au Conseil, de la documentation d'information et des cadeaux.

Le Conseil est informé qu'il sera contacté via mail et téléphone et qu'un formulaire lui sera envoyé afin qu'il choisisse les jours des prochaines réunions.

Agenda

=> DOODLE A COMPLETER – CLOTURE DES VOTES LE SAMEDI A 18H

Réunion 2 : diagnostic du quartier (choix sur la première semaine de mai)

Avant d'activer ses missions (voir paragraphe **Les interactions du Conseil**), le Conseil se réunit pour identifier les besoins du quartier et les prioriser.

Réunion 3 : Rencontre mi-mandat (Événement ouvert au public)

Le 1^{er} juin 2022 GC Nekkersdal de 19h à 21h30, informations à venir.

Réunion 4 : La feuille de route du Conseil (choix sur la dernière semaine de juin)

Sur base du diagnostic, le Conseil établit un calendrier de travail sur l'année : La feuille de route.

Le Conseil s'applaudit chaleureusement pour le travail accompli durant cette première réunion et sera tenu informé de la suite par mail.